

Préparation concours

Préparation aux Concours BTSA Agro/Véto et Agro par la voie de l'Apprentissage



- Pour les étudiants inscrits en BTSA 2
- © Lieu de formation: Lycée agricole Toulouse Auzeville
- Durée: 5 mois + 3 mois si admissibilité
- Modalités de formation :
- la préparation commence fin septembre de la deuxième année de BTSA et se termine en juin pour les admissibles

EA Le profil demandé

- Être inscrit en BTSA deuxième année de l'un des trois BTSA du Lycée agricole de Toulouse-Auzeville : ACD, ACS'AGRI et Anabiotec.
- Avoir un intérêt pour les métiers des secteurs agricole, agro-alimentaire et vétérinaire.
- S'être renseigné sur les écoles agronomiques et vétérinaires, et avoir fait des stages dans un de ces secteurs d'activité.
- Être rigoureux, organisé et autonome pour pouvoir préparer le ou les concours, en plus des enseignements de BTSA.



La préparation vise à faire réussir les étudiants de BTSA au concours, et donc à leur intégration dans les écoles agronomiques ou vétérinaires nationales.

Les étudiants sont préparés aux différentes épreuves d'admissibilité et d'admission





Nos atouts

- Longue expérience dans l'établissement du suivi des étudiants préparant des concours
- Lycée agricole en lien avec les écoles agronomiques et vétérinaires

0-0-0-0-

Poursuite d'études en cas d'admission

- Au concours BTSA Agro: intégration dans la section « Agro » de la classe Agro/Véto Post BTSA, sous statut étudiant; et si validation des examens de cette classe « passerelle », intégration dans une école d'ingénieur agronome sous statut étudiant.
- Au concours BTSA Véto: intégration dans la section « Véto » de la classe Agro/Véto Post BTSA, sous statut étudiant; et si validation des examens de cette classe « passerelle », intégration dans une école nationale vétérinaire sous statut étudiant.
- Au concours Apprentissage : intégration dans une école agronomique sous statut apprenti (sous réserve de la signature d'un contrat d'Apprentissage)



La préparation vise à faire réussir les étudiants de BTSA au concours, et donc à leur intégration dans les écoles agronomiques ou vétérinaires nationales.

Les étudiants sont préparés aux différentes épreuves :

1 - ADMISSIBILITE

- 1) Epreuve de sélection sur dossier L'évaluation du dossier porte sur :
- le parcours académique (compétences, résultats scolaires et rangs de classement);
- le profil du candidat (formations, stages, travail et/ou activités extrascolaires) ;
- le projet professionnel (le jury cherche à évaluer la pertinence du projet du candidat).

Pour cette épreuve, la préparation apporte de l'aide méthodologique à la constitution du dossier, avec entre autres, aide méthodologique à la construction du CV et de la lettre de motivation.

2) Epreuve écrite d'analyse et de synthèse de documents techniques et scientifiques en lien avec des thématiques des sciences du vivant et de l'environnement (agroalimentaire OU paysage ou environnement, eau, sol OU productions animales ou productions végétales OU biologie, biotechnologies, santé)
Deux parties: une synthèse et un mini-essai

3) Epreuve d'anglais (concours Apprentissage uniquement).

2 - ADMISSION

En cas d'admissibilité, les candidats passent des épreuves orales d'admission :

- -Concours Apprentissage : entretien sur la motivation et le projet professionnel
- -Concours Agro/Véto: Mini Entretiens Multiples (QCM, motivation, travaux/stage et connaissances des mondes agronomiques et vétérinaires).



Calendrier des épreuves (session 2025)

Concours BTSA VETO Concours BTSA AGRO Concours Apprentissage (Agro)

Phase d'admissibilité

Centre d'épreuves écrites: INP-Agro Toulouse (Ensat) Sélection sur dossier (dossier d'aptitude) Date limite de dépôt du dossier : MARS

Epreuve écrite d'analyse et de synthèse de documents techniques et scientifiques : fin février – début mars

QCM écrit comptant pour MEM en mars

Anglais en mars

Phase d'admission (si admissibilité)

Mini Entretiens Multiples (MEM) : QCM réalisés en mars

Dépôt analyse du projet (1 page sur le stage) : mois de mai Entretiens en visio au mois de juin Entretiens en avril-mai

Charte d'accueil du public handicapé

Nous nous engageons à recevoir toute personne sans discrimination et à mettre en place des temps d'accueil individualisés de manière à évaluer le plus en amont possible les besoins spécifiques pour suivre la formation envisagée. La formation en chiffres

Résultats du Lycée Toulouse Auzeville session 2024 au concours BTSA Agro: 100% BTSA Véto: 52 places nationalement, 11 inscrits, 10 admissibles et 7 admis en

classe Post BTSA Veto BTSA Apprentissage: 100% Tel: 05 61 00 30 70

Contact

Lycée Agricole Toulouse-Auzeville

Cité des Sciences Vertes

2, route de Narbonne – B.P 72647

31326 Castanet-Tolosan Cedex

mail: legta.toulouse@educagri.fr

www.citesciencesvertes.fr





